



Bulletin Municipal - Septembre 2015 - Info'Seurre n°07

Info'Seurre



Mesdames, Messieurs, chères Seurroises, chers Seurrois,

Après un été 2014 catastrophique, nous avons eu droit cette année à un été très chaud et notamment un mois de juillet caniculaire. Beaucoup d'ailleurs ont souffert de cette chaleur.

Mais ce beau temps a contribué à la réussite de nos événements. Nous avons connu une belle fête de la musique, des marchés gourmands et artisanaux qui attirent de plus en plus de monde ; le cinéma de plein air organisé sur le site de l'Etang Rouge lors de la fête patronale a rassemblé pour une première, près de 250 personnes. A renouveler en 2016 !

Saluons également deux belles réussites : la course du halage, organisée par le Triathlon Club Seurrois qui a réuni plus de 200 participants ainsi que l'Amicale des Fêtes qui a encore cette année battu son record d'emplacements (674) pour sa brocante le long des quais. A l'heure où j'écris ces lignes, seul le championnat de France de motonautisme n'a pas eu lieu, mais si le beau temps est de la partie, ce sera sans aucun doute, le succès escompté.

Mais au-delà des manifestations, ce bel été est synonyme de regain d'activités au camping de la plage. La fréquentation est en hausse par rapport à 2014 d'environ 10 à 15%. Nous avons accueilli au 24 août, 2257 campeurs. Les plus fréquents sont les cyclistes et les camping-caristes. Nous pouvons noter que dans les touristes étrangers, les Allemands, les Suisses et les Belges représentent la plus grande majorité. Malheureusement, l'arrivée de gens du voyage a freiné cette embellie à la mi-août. Certains nous ont causé des préjudices et j'ai été obligé de déclencher une procédure d'expulsion qui n'a pas été à son terme puisque les 3 familles concernées sont parties après le constat d'huissier !

On notera également une belle fréquentation à l'espace aquatique Fernand Bonnin où près de 15 000 personnes sont venues se rafraîchir et profiter des joies de la baignade.

Deux manifestations importantes seront également au programme début septembre. Tout d'abord, le samedi 05 avec le forum des associations et des artisans, puis le dimanche 06, la fête de la Libération, avec un grand défilé d'époque (motos, voitures anciennes,...).

Parallèlement à cela, les travaux de réfection des toilettes dans les écoles primaires ainsi que le changement du portail à l'école du Jacquemart ont été effectués. Nous avons refait un chemin rural le long de la Saône et réalisé un parking devant le stade de foot. Il sera dorénavant interdit de se garer dans l'enceinte du stade de la Raie Mignot. Il était important de sécuriser ces lieux fréquentés par de nombreux enfants (centre aéré, club de foot,...).

Nous venons de publier un appel d'offres pour rénover la rue de Bodenheim, la rue Bossuet et une partie de la rue du Stade. Nous travaillons également avec la Communauté de Communes, les services de l'Etat, du Pays Beaunois et de la Région Bourgogne à relancer le dossier de revitalisation de notre centre-bourg réalisé en 2014. Un gros chantier qui nécessitera une synergie totale afin d'atteindre les objectifs fixés sur le long terme !

Le mois de septembre, c'est aussi la rentrée scolaire. Je souhaite aux enfants ainsi qu'aux enseignants et personnel municipal de nos quatre écoles une bonne et heureuse rentrée.

Mes chers concitoyens, comme vous le voyez, il y a du « pain sur la planche », mais vous pouvez compter sur la motivation de vos élus pour relever les défis qui nous attendent.

Le Maire, Alain BECQUET.

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Exceptionnellement, il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales en 2015 pour pouvoir voter aux régionales des 6 et 13 décembre prochains. Vous devez effectuer les **démarches d'inscription** avant la **date limite du 30 septembre 2015** (*conférer modalités ci-dessous*)

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

La date limite d'inscription dite normale est fixée au 31 décembre 2015. Elle vous permettra de voter à partir du 1^{er} mars 2016.

Modalités : Il conviendra de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile et se rendre à la mairie pendant les jours et heures d'ouverture.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer pendant les heures de permanences, une inscription par correspondance est possible en remplissant le formulaire accessible par internet via le site du Ministère Public : www.service-public.fr, et en envoyant l'ensemble des pièces à la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (fille et garçon) doivent être recensés dès lors qu'ils atteignent leurs 16 ans. La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile et en se munissant du livret de famille tenu à jour ainsi que d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française. La mairie délivrera au jeune une attestation de recensement nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté ; mais aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

CANICULE – ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Le département a connu ces dernières semaines un épisode sévère et intense de sécheresse et de canicule qui peut avoir des conséquences néfastes sur le bâti (fissures notamment). Aussi, au vu des événements climatiques récents et des constats que vous auriez été amenés à faire, **vous avez la possibilité de demander à la mairie la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**, au titre des dommages causés par les mouvements de terrain liés à la sécheresse.

Pour cela vous devez préalablement déclarer les dommages subis à votre assureur qui mandatera un expert.

ÉCOLE DE MUSIQUE RIVES DE SAONE

L'école de musique est ouverte aux adultes et aux enfants à partir de 4 ans. Les disciplines proposées sont : piano, flûte traversière, flûte à bec, chant, violon, violoncelle, trompette, clarinette, guitare, saxophone, trombone, percussion, chorale d'enfants, classes d'ensembles juniors à vents et à cordes. Il est à noter l'ouverture d'une classe d'accordéon pour enfants à partir de 7 ans et adultes.

Tarifs trimestriels pour l'année 2015/2016 :

- Formation Musicale (solfège seul) : 44 € (+ droits inscription 75 € en septembre)
- FM et instrument (au choix) : 108 € (+ droits inscription 99 € en septembre)
- Instrument seul (niveau de solfège exigé) : 99 € (+ droits inscription 99 € en septembre)
- Chorale (seule) : 72 € par an

Inscriptions : le samedi 5 septembre de 9h à 12h au Centre Culturel des Ursulines

Tout renseignement : 07.86.74.76.24 – <http://rivesdesaone.fr/musique-et-culture>

Mairie de Seurre

4 place de l'hôtel de Ville – 21250 Seurre
Tél. 03.80.21.15.92
Courriel : mairie.de.seurre@wanadoo.fr
www.seurre.fr

Communauté de Communes Rives de Saône

15 bis grande rue du fg St Michel – 21250 Seurre
Tél. 03.80.20.48.54
Courriel : accueil@rivesdesaone.fr
www.rivesdesaone.fr

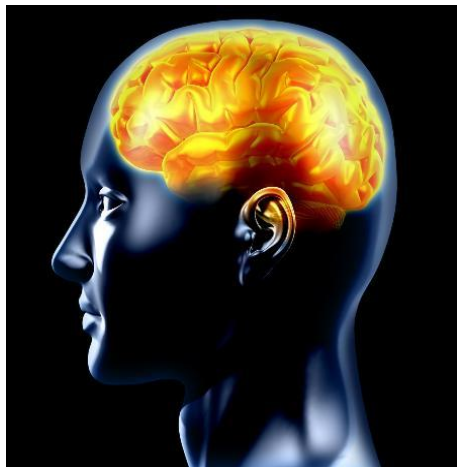
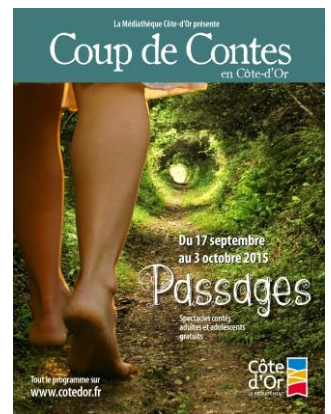
COUP DE CONTES

La médiathèque George Sand, en collaboration avec l'association Culture et Loisirs, organise gratuitement son coup de contes, le :

**VENDREDI 02 OCTOBRE 2015
à la Salle des Fêtes de Seurre à 20h15**

Vous découvrirez Philippe CAMPICHE, conteur avec son spectacle « Emile et une nuit ». En 2002, Philippe écrit *Emile et une nuit*, une histoire ancrée dans la campagne vaudoise où il a grandi. Cette réflexion sur la mort, amusée et poétique à la fois sera présentée au Chaînon manquant et au festival d'Avignon.

Il sera possible d'échanger avec l'auteur-conteur à la fin du spectacle, destiné à un public adulte. <http://www.philippecampiche.ch>



ATELIER MÉMOIRE - FAPA

Dans le cadre du programme «Prévention Santé», la fédération départementale des retraités et des personnes âgées (FAPA), Malakoff-Médéric présente le module «mémoire » à Seurre le :

JEUDI 15 OCTOBRE 2015 à 9h30 aux Bains-douches

Si, lors de cette présentation, 12 personnes s'inscrivent à ce module, les 10 séances prévues se dérouleront les jeudis de 14h à 16h30 jusqu'au 21 janvier 2016.

Des informations concernant l'ensemble de cette action sont à disposition à l'accueil de la Mairie de Seurre et les inscriptions peuvent s'effectuer par téléphone auprès de la FAPA (03-80-30-07-81) ou par courrier à l'adresse indiquée sur le document.

HALLOWEEN

Le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Seurre, en collaboration avec l'association de l'Étang Rouge, organisent HALLOWEEN, le :

**DIMANCHE 25 OCTOBRE 2015
de 15h à 18h
sur le site de l'Étang Rouge**

Venez côtoyez les sorcières, fantômes et autres monstres en venant déguisés vous aussi !!! L'entrée est gratuite.



REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, la Commune a le plaisir de convier ses Aînés au traditionnel repas de fin d'année. Celui-ci se déroulera le **DIMANCHE 08 NOVEMBRE à 12h, à la salle des fêtes**. Une invitation personnelle aux ayants-droits sera envoyée par la mairie, fin septembre.

Si vous êtes nouvel arrivant sur la Commune et que vous êtes âgé(e) de 72 ans et plus, merci de prendre contact avec la Mairie au 03.80.21.15.92.

CONSEILS MUNICIPAUX

17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre à la salle des mariages à 19h.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

09 septembre à Chamblanc, 07 octobre à Chamblanc, 16 novembre à Saint-Usage, 16 décembre à Brazey-en-Plaine à 20h.



2^{ème} FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARTISANAT

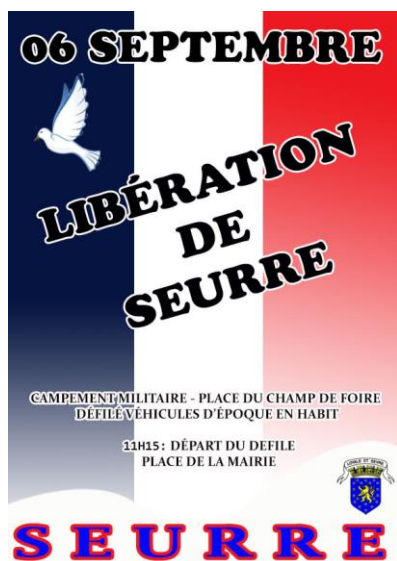
La Ville de Seurre vous invite à rencontrer le **SAMEDI 05 SEPTEMBRE de 10h à 18h à la salle Marcel Pillet**, les représentants des **associations** qu'elles soient culturelles, sportives, patriotiques, sociales, artistiques, créatives,... ainsi que les **artisans locaux** (maçons, menuisiers, charpentiers, électriciens, plombiers chauffagistes **et autres professionnels du bâtiment**).

Cette rencontre est une bonne occasion pour :

- les artisans et les associations : de se faire connaître, de promouvoir leur activité, d'accueillir de nouvelles personnes, mais aussi de se rencontrer et de partager leurs expériences.
- les visiteurs : de découvrir ou de redécouvrir la vitalité du tissu associatif et en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités ; de se rendre compte de la valeur des métiers de l'artisanat et de ses qualités tout en échangeant avec les entrepreneurs.

De nombreux stands seront proposés ainsi que des démonstrations par les clubs ! Venez nombreux à la rencontre de ces bénévoles et de ces chefs d'entreprise pour échanger et partager sur vos attentes !!

71 ANS DE LA LIBÉRATION DE SEURRE



Petit rappel historique : Après que Marcel Quisset ait évité un drame le 20 août 1944, grâce à son sang-froid et son courage, les veilles de la Libération de Seurre sont surtout marquées par la débâcle allemande, pitoyable et désordonnée. La grande tragédie, c'est le bombardement des maisons, du quai et de la rue des Bas Fossés, le 4 septembre 1944 qui provoque la mort de 3 personnes dont 2 enfants. Le 7 septembre, les allemands font sauter le pont vers 17h30 pour stopper les troupes alliées à leurs trousses.

Le 8 septembre au matin, de l'autre côté de la Saône, sur la route de Chivres, une colonne de la 1^{ère} armée De Lattre composée de troupe nord-africaine en grande partie, stationnent sur l'autre rive pendant 1 heure environ. Ce soir-là, la Ville est en liesse malgré quelques exactions. Pierre Peychès hisse le drapeau national sur le clocher et remet l'horloge.....à l'heure française ! Le véritable défilé aura lieu le 12 septembre, faubourg Saint-Georges avec 630 hommes du Groupe Dubois, l'automitrailleuse, les musiciens de l'Avant-Garde et de la Jeunesse Laïque et les Seurreois en pleine euphorie.

Le **DIMANCHE 06 SEPTEMBRE**, afin de commémorer le 71^{ème} anniversaire de la Libération de Seurre, la Ville organise en collaboration avec le Comité d'Entente, et la participation des associations MBR 44 et CARBU'S, un **défilé militaire avec près de 20 véhicules** (jeeps, GMC, dodges, motos, vélos,...) et **habits d'époque**.

Un campement militaire sera installé place du Champ de Foire à partir du samedi soir si la météo le permet.

Les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons. Des fanions aux couleurs de la France seront distribués au départ du défilé. Un DVD sera réalisé à l'issue de cette journée.

Programme :

- **11h15 : départ de la mairie**
(itinéraire : rue des Halles, rue Sainte-Claire, quais du Nord, rue du Château, cours de Verdun)
- **11h30 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts**
(itinéraire : cours de Verdun, rue du Faubourg Saint-Michel, rue Saint-Michel)
- **11h45 : dépôt de gerbes au Monument de la Place de la Libération**
(itinéraire : rue Saint-Michel, rue Louis Barthou, rue de la République, place du Champ de Foire)
- **12h00 : Vin d'honneur offert à la population**